

# Équipement public & bâtiment tertiaire

## BUREAUX PASSIFS

YVETOT (76)



**Des bureaux dans un lotissement résidentiel, voilà qui n'est pas fréquent. C'est l'idée originale qu'a eue le cabinet d'architectes Atelier 970.**

En construisant ses locaux au milieu de maisons, son équipe a voulu imaginer un projet « à l'image de ce qu'elle défend dans ses réalisations », c'est-à-dire une construction qui répond aux enjeux du développement durable, comme l'explique Marc Gosselin l'un des architectes de l'équipe : « ainsi placé dans une zone résidentielle, plutôt que dans une ZAC, ce bâtiment pourra un jour devenir une maison si besoin ». Ce bâtiment fut aussi l'occasion pour Atelier 970 de montrer ce qu'il peut faire « en matière de construction à faible consommation énergétique et en utilisant au maximum des matériaux biosourcés ».

Pari réussi, puisque cette vitrine a été sélectionnée dans le cadre du Prix national de la construction Bois de 2017. Le bois a logiquement trouvé toute sa place dans ce projet : depuis la structure (ossature bois, solivage, caissons de toiture) jusqu'aux revêtements intérieurs et extérieurs (parquet chêne, bardage sapin), en passant par l'isolation (partiellement en panneaux de bois rigides). La toiture elle-même est en bois puisque composée de tuiles en Red cedar.

L'aspect extérieur de cette déclinaison moderne de longère

marque le visiteur. Le noir étonnant de son bardage bois en fait un « monolithe qui réagit à la lumière de par sa texture à la manière d'un tableau de Soulages » évoquent les architectes. Quel est le processus qui en est à l'origine ? La technique ici employée, mise en œuvre par l'atelier 1702, l'entreprise de Gilles-de-Crétot en charge du lot bois, est celle du « shou sugi ban » ou « yakisugi ». D'origine japonaise, elle a pour objectif de protéger le bois de la dégradation en conditions extérieures en le faisant brûler de façon plus ou moins poussée : « 3 lames de bois sont posées l'une contre l'autre pour former une cheminée, et le feu est allumé au milieu. Les flammes se répandent sur toute la longueur et on arrête la combustion quand on le souhaite », détaille Marc Gosselin. « En brûlant ainsi le bois de façon variable, on lui confère des effets de lumière, si on le souhaite. Cette tentative était une occasion pour nous d'apporter une proposition, parmi d'autres, au débat sur la coloration des bois non traités. » De plus, le sapin, essence économique mais non résistante naturellement à l'eau, a-t-il pu être choisi pour le bardage.

Ce bâtiment passif tertiaire d'une surface de 125 m<sup>2</sup> d'une capacité d'accueil de 8 personnes (open space), dont le pignon entièrement vitré offre de la chaleur solaire et une large vue sur le verger, n'a besoin que d'un petit poêle à bûches de 5 kW associé à une ventilation double flux pour être chauffé.



Livraison : 2016  
Surface (m<sup>2</sup>) : 125  
Coût global : 200 K€ HT  
Consommation : 250 € bûches compressées



Maître d'ouvrage : SCI de Loin  
Architecte : ATELIER 970 (76)  
BE structure: xylo étude conseil et atelier 1702  
Etude thermique réalisée par ATELIER 970 (76)  
Entreprise de lot bois : atelier 1702 (76)

## AUTRE CANDIDAT

# Équipement public & bâtiment tertiaire

## PÔLE DE SANTÉ LIBÉRAL ET AMBULATOIRE - LES PIEUX (50)



Livraison : 2016  
Surface (m<sup>2</sup>) : 1612  
Coût global : 2509 K€ HT

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Cotentin (50)  
Architecte : ALTIMETRIE (75)  
Entreprises Bois : CPL BOIS (14-50)

